



Préavis de grève dans l'Education le 1er décembre 2020

Publié par Elsa Doladille | Nov 30, 2020 | Secondaire | 0

Des syndicats ont déposé un préavis de grève pour les personnels des collèges et lycées sur la journée du 1er décembre.



© delkoo – Fotolia.com

Alors que le ministère organise, **mardi 1^{er} décembre**, le colloque scientifique « Quels professeurs au XXI^e siècle », le Snés-FSU, syndicat du **second degré**, lance un **préavis de grève** ce même jour.

« Les personnels des collèges, lycées et CIO ont des choses à dire ! »

« Le 1er décembre, le Ministre de l'Education nationale veut évoquer l'**enseignant du 21^{ème} siècle** ? » interroge ainsi le syndicat dans un communiqué publié le 26 novembre. « Qu'à cela ne tienne, [...] les **personnels des collèges, lycées et CIO** ont des choses à dire ! ».

Le syndicat invite ainsi les « **enseignants, CPE, PsyEN, AED, AESH** » à témoigner de leur quotidien « toute la journée du 1er décembre sur les réseaux sociaux avec les #ContreGrenelle #RevalorisationFantome #StopMepris ». Il propose également des courriers pour interpellier « les députés et élus des collectivités territoriales » sur les **salaires**, les **conditions sanitaires** ou encore les effectifs. « Un préavis de grève est déposé pour couvrir toutes les **actions du 1er décembre** », précise le Snés.

Les assistants d'éducation en grève massive le 1^{er} décembre

Le syndicat s'associe également au mouvement de grève des AED (**assistants d'éducation**), ce même 1^{er} décembre. Le 23 novembre dernier, il avait en effet publié, avec la CGT, le SNALC et Sud Education, un communiqué dénonçant « la situation de précarité inacceptable des AED ».

Les conditions de travail des AED « se sont considérablement dégradées avec la multiplication

des tâches induites par la mise en place des **protocoles sanitaires** et l'exposition particulière aux risques de contamination », déplorait aussi le syndicat Sud Education le 26 novembre. Il pointait du doigt les « décisions arbitraires » souvent prises par les chefs d'établissements à l'encontre de ces personnels : « non-renouvellements abusifs, périodes d'essais déguisées, contrats inférieurs à un an, chantage à l'emploi, traitement infantilisant », ainsi que « l'absence de droit à la **prime REP/REP+** [...] tout à fait emblématique ». Le syndicat appelait « l'ensemble des assistant-e-s d'éducation à s'organiser localement et à se mettre massivement en grève le 1er décembre ».